



**DEMANDE D'HIVERNAGE AU PORT DE .....**

(1) Pour la période du ..... au ..... (inclus)

**PROPRIETAIRE DU NAVIRE :**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone(s) : ..... Mail : .....

**PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'ABSENCE :**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone(s) : .....

**NAVIRE CONCERNE :**

Nom : ..... Type : .....

Longueur : ..... Largeur : ..... Tirant d'eau : .....

Poids : ..... N° d'immatriculation : .....

N° de rôle (éventuellement): .....

**ASSURANCE DU NAVIRE :**

N° de police : ..... Compagnie : .....

Dégâts assurés : .....

(1) Les demandes d'hivernage doivent être formulées et déposées avant le 1<sup>er</sup> octobre au concessionnaire. La période d'hivernage court du 1<sup>er</sup> octobre de l'année en cours au 31 mars de l'année suivante. Pour toute occupation inférieure à 1 mois, la facturation sera effectuée en application du tarif visiteur, à concurrence du montant de la redevance pour hivernage. Toute occupation égale ou supérieure à 1 mois sera facturée au montant intégral de la redevance d'hivernage en application du tarif en vigueur (50 % de la redevance annuelle d'occupation d'un mouillage public dans la catégorie du navire).

Je soussigné, M. \_\_\_\_\_ m'engage :

- A respecter les clauses précitées,
- à me conformer au règlement du port,
- à honorer le paiement de la facture qui me sera adressée,
- A libérer l'installation concernée à la fin de la période pour laquelle elle a été mise à disposition,
- à ne pas changer de bateau sans autorisation du gestionnaire.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature :